

REMISE À NIVEAU AGENT DE SÉCURITÉ INCENDIE SSIAP 1 ARRÊTÉ DU 02 MAI 2005 MODIFIÉ

CODE RS : 5641 - CERTIFICATEUR : MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR ET DES OUTRE-MER - ÉCHÉANCE ENREGISTREMENT : 31/12/2026

MODALITÉS

- Formation en présentiel
- En inter dans nos locaux ou en intra
- Effectifs : Minimum : 5 / Maximum : 15
- Durée : 3 jours (21 heures)

PUBLIC CONCERNÉ

Titulaire du diplôme SSIAP 1, ERP 1, IGH 1 ou d'une équivalence. Personnel ayant dépassé la date anniversaire d'obtention de leurs qualifications ou ne pouvant justifier d'au moins 1607 heures d'activités d'agent de sécurité incendie durant les trente-six derniers mois.

PRÉREQUIS

Certificat médical de moins de trois mois pour le personnel n'exerçant pas une fonction dans un service de sécurité incendie.
Être titulaire de l'une des attestations de formation au secourisme suivantes : AFPS ou PSC 1 de moins de deux ans, sauveteur secouriste au travail (SST) ou PSE 1 en cours de validité.

MÉTHODE ET MOYENS PÉDAGOGIQUES

La formation alterne apports théoriques et études de cas pratiques.
Les moyens matériels et pédagogiques sont conformes à l'annexe XI du 02 mai 2005 modifié.
Extinction sur différents feux réels effectuée sur une aire de feu.
Les formateurs référencés sont titulaires d'un SSIAP 3 ou d'un brevet de prévention en cours de validité et dotés d'une expérience significative.
Un support de formation et/ou un livret sera remis en fin de formation.

VALIDATION

Diplôme de Remise à niveau SSIAP 1.
Certificat de réalisation.
Passerelle : aucune
Suite de parcours : aucune

TARIFS

- En inter : 285 € HT
- En intra : 1 900 € HT pour un groupe de 15 personnes

DÉLAI D'ACCÈS

La demande d'inscription doit se faire maximum 15 jours avant la formation.

ACCESSIBILITÉ

Le centre est accessible aux personnes en situation de handicap. Chaque situation étant unique, nous vous recommandons de nous consulter avant la formation pour tout aménagement particulier.

OBJECTIFS

- Remettre à niveau ses connaissances pour assurer la sécurité des personnes et la sécurité incendie des biens au sein des ERP et des IGH
- Maîtriser la réglementation en matière de prévention de moyens de secours

MODALITÉS DE SUIVI ET D'ÉVALUATION

Tests réguliers de contrôle des connaissances tout au long de la formation.
QCM de validation en fin de formation.

CONTENU

Fondamentaux de sécurité incendie

- Rappel sur les fondamentaux et principes généraux de sécurité incendie au regard du règlement de sécurité incendie

Prévention

- Évolution de la réglementation en matière de prévention

Moyens de secours

- Évolutions de la réglementation en matière de moyens de secours

Mise en situation d'intervention

- Exploitation du poste de sécurité
- Mise en application globale des acquis opérationnels dans le cadre de l'intervention de l'équipe de sécurité

MAJ : 31/01/2024